



ALIZES OPTIQUE

ALIZES OPTIQUE
67 Avenue du Maréchal Juin
64200 BIARRITZ
+33 (0)5 64 11 57 82
info@alizesoptique.fr
www.alizes-optique.com

Adresse de livraison

POUR VOIR CLAIRE
ROND POINT DU BOURG

46120 LE BOURG



Numéro	Date	Code Client	Qualité
CLX88188	12/07/24	POUCARD	*
Source	Commercial(e)	Commande n°	Bon Livraison n°
389450520	SCHEVENELS	CLS15991	CLX53452

Adresse De Facturation

POUR VOIR CLAIRE
ROND POINT DU BOURG

46120 LE BOURG

Flashez pour
télécharger nos
chartes SAV



Codes LPP	CLIC * RoaV EpoS
Monture Optique Classe B adulte	7826460
Monture Optique Classe B enfant	7225268

* hors prémontées.

FACTURE

Référence	Désignation	Coloris ou Dioptries	Qté	PUHT	Remise	Total HT
CRN+2.5	Classic Readers	Noir (crn)	1	50,00		50,00
CTRB+1.5	Tube Pantos	Bleu (ctrbb)	1	59,00		59,00
CTRDO+2	Tube Pantos	Dark orange (ctrdo)	1	59,00		59,00
CTROG+3	Tube Pantos	Vert (ctrog)	1	59,00		59,00
CTWGF+2.5	Tube Wallstreet	CTWGF-Green Forest	1	59,00		59,00
CXA-22+2.5	Executive 22	Bleu (cxa22)	1	53,00		53,00
CXD-22+2.5	Executive 22	Denim (cx22)	1	53,00		53,00
XL-CRBA+2.50	Start Readers	Blue CRBA	1	40,50		40,50
XL-CRBM+3.00	Start Readers	Tortoise CRBM	1	40,50	100%	0,00
XL-CRBN+2.00	Start Readers	Noir CRBN	1	40,50		40,50
OFFRE 1 OFFERTE PAR REASSORT DE 10 APPLIQUEE						
FRANCO	Frais de Port-FR	Franco	1	0,00		0,00
XL35-CRR+1.5	Classic Readers XL	Rouge (xl-crr)	1	50,00		50,00

Total HT Brut	Remise	Total HT Net	Port HT	Taux	Taxe	Total TTC	NET A PAYER
563,50	40,50	523,00	0,00	20%	104,60	627,60	627,60

Conditions & Mode De Règlement :

Prélèvement 30 jours fin de mois

Date d'échéance :

le 31/08/24

Montant :

627,60

VOUS REGLEZ PAR CHEQUE ?

SVP INDIQUEZ LES REFS SUIVANTES AU DOS :
POUCARD CLX88188

VOUS REGLEZ PAR VIREMENT ? CI-DESSOUS NOTRE RIB

IBAN : FR76 1027 8022 7500 0205 7200 140 - BIC : CMCIFR2A

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties,
le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. Aucun escompte n'est accordé pour règlement anticipé.
En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal, par jour de retard.
En outre, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement pour les professionnels (Art.L441-3 & L441-6).

Page 1

N° De Siret : 79745112700022
N° De Tva : FR04797451127
N.A.F. : 4649Z

CLIC® EPOS

CONDITIONS GENERALES DE VENTES AUX PROFESSIONNELS

I. OBJET - CHAMP D'APPLICATION - ACCEPTATION.

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités et conditions de vente des produits proposés sur le site internet www.clicproducts.fr. Elles s'appliquent à toute commande passée sur le site internet via l'accès professionnel. Tout accès au Site et/ou utilisation du Site par le Client suppose l'acceptation inconditionnelle et sans réserve et le respect de l'ensemble des termes des présentes CGV. Elles constituent un contrat entre le Responsable du Site et le Client. Le Responsable du Site se réserve la possibilité de faire évoluer à tout moment le Site ainsi que les présentes Conditions Générales de Vente, ou encore de modifier ou compléter celles-ci par de nouvelles conditions contractuelles complémentaires.

Le Client sera informé par tous moyens de toute modification des présentes CGV. Les CGV applicables sont celles en ligne sur le Site et en vigueur à la date de Commande passée par le Client.

Le Client est informé que le Site et les Produits qui y sont commercialisés sont conformes à la législation française et européenne. En aucun cas, le Responsable du Site ne donne de garantie de conformité à la législation locale qui serait applicable à un Client, dès lors que celui-ci accède au Site à partir d'autres pays, notamment situés hors de l'Union Européenne.

A ce titre, le Client doit s'assurer, préalablement à toute Commande, de la conformité aux lois et règlements de son pays ou du Produit(s) qu'il envisage d'acheter sur le Site.

Tous les contrats de vente et de prestation de service conclus par Alizés Optique Sarl (« Le Vendeur ») sont régis par les présentes conditions. Les forces de vente d'Alizés Optique Sarl n'ont pas habilitation à accepter des dérogations aux présentes conditions.

Au sens des présentes CGV, les termes et/ou expressions mentionnées ci-dessous auront la signification suivante, à savoir :

« Commande » : désigne l'achat de Produit(s) effectué sur le Site par le Client après acceptation sans réserve des CGV et qui constitue une vente ferme et définitive, ne pouvant être remise en cause qu'en cas d'application de l'article 10

« Droit de rétractation » des présentes

« Client » : désigne le consommateur qui effectue une Commande sur le Site

« Responsable du site » : désigne la Sarl ALIZES OPTIQUE, distributeur exclusif de la marque Clic.

« Panier » : désigne l'espace virtuel d'achat de Produit(s) mis à la disposition du Client sur le Site et lui permettant d'ajouter et de regrouper tous les Produits qu'il a sélectionné avant de valider sa Commande

« Produit(s) » : désigne les articles commercialisés par la Sarl ALIZES OPTIQUE, distributeur exclusif de la marque Clic.

« Site » : désigne le site Internet de la Sarl ALIZES OPTIQUE, distributeur exclusif de la marque Clic et accessible à l'adresse url : www.clicproducts.fr

II. OFFRE.

1. Les prix, poids, spécifications, dimensions et renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notes ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'engage pas le Vendeur. Les modèles proposés peuvent être modifiés ou supprimés à tout moment et sans avis préalable. Les prix peuvent être également modifiés par le Vendeur dans les mêmes conditions.

2. Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la confirmation de la commande. Il est expressément convenu que le prix des produits sera toujours libellé en Euro, et que l'Acheteur supportera les frais relatifs au mode de paiement choisi.

Les prix s'entendent nets hors taxes, départ usine, emballages inclus (sauf emballages spécifiques mentionnés et chiffrés sur l'offre de prix du Vendeur). Tous impôts, taxes, droits ou autres prestations à payer en application des règlements du pays de l'Acheteur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'Acheteur. Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par l'Acheteur, concernant, notamment les modalités et délais de livraison.

3. Toute commande supérieure à 600€, soit 12 montures, est livrée franco de port et d'emballage en France métropolitaine. Pour toute commande inférieure, veuillez consulter nos tarifs. Pour la Corse et les DOM-TOM, veuillez consulter les conditions de port spécifiques.

III. COMMANDE.

1. Les commandes ne sont réputées acceptées par Alizés Optique Sarl qu'après sa confirmation écrite ou par mail. En cas d'absence de confirmation écrite, il ne peut être interprété une acceptation de la part du Vendeur que dans l'hypothèse d'un commencement d'exécution de la commande par ce dernier.

2. Pour toute première commande, considérée comme une ouverture de compte chez Alizés Optique la quantité minimale de commande est de 16 montures.

IV. LIVRAISON ET RETOUR DES PRODUITS

Livraisons :

1. La livraison est effectuée, soit par remise directe du produit à l'acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur.

2. Les délais de livraison sont donnés par le Vendeur à titre indicatif. En conséquence, un retard dans la livraison ne donne à l'Acheteur ni le droit d'annuler la commande, ni celui de réclamer une indemnité pour le dommage direct ou indirect causé par le retard.

3. L'acceptation par Alizés Optique Sarl d'un délai de livraison est seulement créatrice d'une obligation de moyen.

Retours :

Le retour d'un produit ne peut s'effectuer qu'avec l'accord du service commercial, au siège de ALIZES OPTIQUE ou par son représentant commercial. Le retour est à la charge du client et doit respecter les conditions suivantes :

1. Produits en collection échangés une pour une.

2. Produits hors collection échangés avec une décote de 50% ou une reprise pour 2 achetés.

3. Les produits seront acceptés sans décote supplémentaire si le retour se fait :

I. Dans son emballage d'origine complet – sinon décote 10 %

II. Sans étiquette, tag de prix – sinon décote 10 %

III. Avec les verres – sinon décote 10 %

IV. En bon état – sinon décote 10 %

V. Ces décotes sont cumulables.

V. PAIEMENT

1. Si, entre la confirmation de commande et la livraison, des taxes, impôts et redevances, ou des augmentations de taxes, impôts et redevances, devaient être imputés au Vendeur, ce dernier est autorisé à augmenter le prix de vente en conséquence.

2. Toute première commande est payable d'avance par chèque ou virement sans escompte. Dans le cas d'un règlement par prélèvement Sepa la commande sera livrée sans règlement par avance. Le prélèvement sera effectué sous 10 jours maximum selon les délais interbancaires.

3. Les factures de réassort sont payables à 30 jours nets date de facture lorsque le mode de règlement et par chèque ou virement, et à 30 jours fin de mois lorsque le mode de règlement est prélèvement Sepa.

Le vendeur se réserve la faculté d'exiger un paiement à la commande avant expédition chaque fois qu'il le jugera utile, et notamment en cas d'impayés antérieurs de l'Acheteur, de retards de paiement sur les précédentes commandes, ou de situation d'insolvabilité potentielle de ce dernier. Aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

4. En cas de non-paiement à bonne date, la déchéance du terme sera encourue de plein droit et la totalité du solde restant dû, tant échu qu'à échoir, sera immédiatement exigible tant pour la commande en cause que pour la totalité des commandes en cours.

5. Toute somme non payée à son échéance est exigible, notamment par le fait de la déchéance du terme et produira jusqu'à son complet paiement un intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Les intérêts commenceront à courir automatiquement et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable à compter du premier jour suivant la date d'exigibilité. En outre, au cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € sera applicable pour les frais de recouvrement pour les professionnels, à compter du premier jour suivant la date d'exigibilité, sans préjudice des droits de Alizés Optique Sarl à obtenir une indemnisation d'un montant plus élevé. (Art L.441-3 et L.441-6)

6. En cas de retard de paiement, le Vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours. A défaut de paiement complet à l'échéance convenu, et quinze jours après une mise en demeure adressée par courrier recommandé, la vente sera résolue de plein droit si non semble au Vendeur qu'il sera dès lors libéré de tout engagement à l'égard de l'Acheteur et autorisé à reprendre possession des biens non encore payés. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues.

VI. TRANSPORT

Le transfert des risques sur les produits a lieu dès l'expédition au départ des entrepôts du Vendeur, ou, si l'Acheteur est tenu de venir enlever la marchandise mise à disposition par le Vendeur, dès l'envoi de l'avis de mise à disposition.

Il en résulte notamment que les marchandises voyageant aux risques et périls de l'Acheteur et ce, malgré la clause de réserve de propriété s'appliquant aux marchandises vendues.

Toutes les opérations de transport, assurance, douane, manutention sont aux risques et périls de l'Acheteur même en cas de fourniture franco. La responsabilité du Vendeur ne pourra être retenue pour le choix du transporteur.

En cas d'avarie ou de perte durant le transport, il incombe au destinataire d'en informer le Vendeur sous 24 heures par tous moyens et d'exercer tout recours contre le transporteur, conformément aux articles 133-3 et 133-4 du Code de Commerce. A défaut, l'Acheteur ne pourra plus exercer aucun recours et supporter entièrement l'avarie ou la perte. Sauf stipulation particulière, le transport, lorsqu'il est organisé par Alizés Optique Sarl, n'est pas assuré.

VII. CHARTE SAV

Tout client Alizés Optique est censé connaître et diffuser la Charte SAV, à disposition sur le site www.clicproducts.fr rubrique SAV et sur simple demande.

VIII. GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE - CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITE.

1. Les défauts et détériorations provoquées par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...), ou encore par une modification du produit non prévue par le Vendeur, sont exclus de la garantie.

2. Le Vendeur ne sera en aucun cas tenu de réparer les dommages indirects, notamment perte d'exploitation ou de bénéfice, pertes indirectes ou dégâts consécutifs qu'elle qu'en soit la nature, subi par l'Acheteur ou par tout tiers du fait du produit. En toute hypothèse, le montant des dommages et intérêts à verser sera limité à la valeur d'achat des produits en cause.

3. Dans la mesure où la responsabilité du Vendeur est engagée par un tiers, l'Acheteur est tenu de relever et garantir le Vendeur si une telle responsabilité dépasse les limites fixées aux présentes conditions.

4. En outre, Alizés Optique Sarl n'est pas responsable des défauts qui résulteraient, même partiellement, d'un acte ou d'une omission de l'Acheteur ou de tout tiers.

5. Alizés Optique Sarl ne garantit pas que ses produits puissent servir à un usage spécifique.

6. Alizés Optique Sarl décline toute responsabilité dans l'usage de ses codes LPP pour les produits pré montés. Seul les gammes Flex, Prestige, Vunetic sont enregistrées au tableau des codes spécifiques pour l'inscription sur la liste des produits et prestations, « LPP ». Les lunettes pré montées ne sont pas des dispositifs médicaux. Il appartient à l'Acheteur de vérifier la conformité du produit avec l'usage auquel il le destine, car il est responsable tant de la destination que des conditions d'utilisation du produit livré. La documentation mise à la disposition par Alizés Optique Sarl ne constitue en aucun cas une garantie.

IX. RECLAMATION

1. A peine de forclusion, les réclamations concernant la marchandise, nonobstant tout recours à exercer vis-à-vis du transporteur conformément aux articles 133-3 et 133-4 du Code de Commerce, et à l'article VI susvisé, devront être faites par courrier recommandé avec accusé de réception :

- dans les deux jours ouvrables à compter de la date de livraison des produits lorsqu'il s'agit d'un défaut apparent, ou de manquants ou d'une non-conformité de la livraison par rapport aux spécifications de la commande. Passé ce délai les produits seront réputés conformes. Dans tous les cas, aucun retour ne sera accepté, sauf accord écrit de la part du Vendeur.

2. En cas de produit non conforme ou défectueux, Alizés Optique procédera au remplacement gratuit ou au remboursement du Produit conformément à l'article VII susvisé, à l'exception de toute autre prétention au titre de dommage direct ou indirect du fait du Produit.

X. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix. L'acheteur s'oblige personnellement à l'égard du Vendeur à ne pas disposer par quelque moyen que ce soit, ni en pleine propriété, ni par constitution de gages, des marchandises achetées avant le paiement intégral du prix. En cas d'opposition de l'acheteur à la restitution des marchandises impayées, une simple ordonnance de référé vaudra résolution de la vente et autorisation de reprendre les marchandises.

Malgré la présente clause de réserve de propriété, l'Acheteur supportera tous les risques de transport ainsi que ceux pouvant survenir à partir de la prise de possession de la marchandise. L'Acheteur s'oblige en conséquence à faire assurer à ses frais les produits commandés au profit du Vendeur par une assurance notoirement solvable jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à première demande de ce dernier. En cas de sinistre, et même si l'acheteur n'est pas reconnu responsable, la Compagnie s'engage à indemniser en priorité le Vendeur à concurrence du montant de la facturation. Tous les frais entraînés par la mise en jeu de la présente clause seront à la charge de l'Acheteur.

XI. FORCE MAJEURE

Toute circonstance qui échappe au contrôle du Vendeur telle que notamment grève, lockout (y compris chez les sous-traitants), incendie, panne mécanique, guerre ou émeutes, mesures législatives, absence ou retard des sous-traitants entraînant un retard dans les livraisons autorise le Vendeur à reporter la date de livraison, réduire ou annuler la commande sans que l'Acheteur puisse réclamer une quelconque indemnité à ce titre.

XII. LOI APPLICABLE

1. Le présent accord est régi par la loi française.

2. Tout différentiel relatif et découlant de l'exécution de l'interprétation ou de la résiliation du présent accord sera soumis exclusivement au Tribunal de Commerce de BAYONNE.

XIII. RGPD

I. FINALITES DU TRAITEMENT : ALIZES OPTIQUE est susceptible de traiter vos Informations Personnelles :

- aux fins de vous fournir les informations ou les services que vous avez demandé (notamment : l'envoi de la Newsletter, offre commerciale, livres blancs) ; et/ou

- aux fins de recueillir des informations nous permettant d'améliorer notre Site, nos produits et services (notamment par le biais de cookies Analytics),

Et/ou

- aux fins de pouvoir vous contacter à propos de différents événements relatifs à ALIZES OPTIQUE, incluant notamment la mise à jour des produits et le support client;

2. DURÉE DE CONSERVATION : vos Informations Personnelles sont conservées par ALIZES OPTIQUE uniquement pour le temps correspondant à la finalité de la collecte tel qu'indiqué en 1.

3. IDENTITÉ DU RESPONSABLE DE TRAITEMENT : Le responsable du traitement est la société ALIZES OPTIQUE, si vous souhaitez modifier ou supprimer vos données, vous pouvez nous contacter par mail à info@alizesoptique.fr

Distributeur exclusif :

Alizés Optique

67 avenue du Maréchal Juin

64200 BIARRITZ

Tél : 05 64 11 57 82

E-mail : info@alizesoptique.fr

TVA FR04797451127